Association AMBITION GRAPHIQUE
11 Bd Brune
75014 PARIS 14

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	110 021	22 245	87 776	6 198
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	25 142		25 142	8 505
	TOTAL (I)	**135 163**	**22 245**	**112 918**	**14 703**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	10 884		10 884	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 600		3 600	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	171 237		171 237	223 960
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	19 745		19 745	
	DISPONIBILITES	6 635 528		6 635 528	6 822 008
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	68 851		68 851	9 317
	TOTAL (II)	**6 909 845**		**6 909 845**	**7 055 285**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**7 045 009**	**22 245**	**7 022 764**	**7 069 988**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			25 142	8 505
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	3 829 244	
	Autres		
	Report à nouveau	2 700 022	24 385
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(1 034 988)**	**5 106 410**
	Total des fonds propres (situation nette)	**5 494 278**	**5 130 794**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	**5 494 278**	**5 130 794**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	183 573	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**183 573**	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	759 334	
	Total des provisions	**759 334**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	202	24
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 747	846 803
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	152 490	1 086 903
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 141	5 464
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**585 580**	**1 939 194**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**7 022 764**	**7 069 988**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 034 987,77)	5 106 409,52
(1) Dont à moins d'un an	585 580	1 939 194
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	202	24

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		812 781
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	51	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	4 057 997	5 528 263
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 620	
	Utilisations des fonds dédiés	377 105	
	Autres produits	21	7
	Total des produits d'exploitation	**4 444 795**	**6 341 052**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	2 747 185	1 077 479
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		565
	Salaires et traitements	1 005 459	106 473
	Charges sociales	368 174	48 655
	Dotation aux amortissements et dépréciations	769 043	1 423
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	348 753	
	Autres charges	374 594	47
	Total des charges d'exploitation	**5 613 208**	**1 234 642**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(1 168 413)**	**5 106 410**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(1 168 413)**	**5 106 410**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	175 961	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**175 961**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**175 961**	
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(992 452)**	**5 106 410**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	305	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**305**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(305)**	
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	42 231	
	TOTAL DES PRODUITS	**4 620 756**	**6 341 052**
	TOTAL DES CHARGES	**5 655 744**	**1 234 642**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(1 034 988)**	**5 106 410**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

Informations Art. R431-1, règlt ANC n°2018-06

PRESENTATION

L'objet social de l'entité :

Ambition Graphique a pour objet de mettre à disposition de ses membres, de la branche et de toutes personnes morales intéressées, des études et recherches, de l'information produits/services, des rapports de diagnostics, des plans d'actions et toute action collective produite par l'association ou confiée par elle à des prestataires préalablement identifiés.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Ambition Graphique peut :
- Construire et animer un pôle de veille et d'études technologique, économique et social, des secteurs de l'imprimerie et de la communication graphique ;
- Piloter ou participer à toute étude et ou monographie sectorielle nationale ou territoriale pour aider à hiérarchiser des priorités entrant dans son champ de compétences et ce en étroite relation avec les CPR de l'OPCO et les délégations territoriales de la CPNEFPIIG ;
- Lancer et gérer toute action de bassin destinée à mailler les entreprises et outiller les TPE/PME pour développer une vision prospective de leur devenir ;
- Mettre en oeuvre toute action visant à accompagner au changement les entreprises de manière opérationnelle et ce pour faire face à la modification de leurs modèles économiques technologiques et organisationnels ;
- Assurer la valorisation de ces initiatives en éditant, diffusant, tous guides techniques, toutes études, toutes boites à outils s'inscrivant dans la mise oeuvre pratique de l'objet de l'association ;
- Organiser toute action événementielle se rapportant aux travaux et missions de l'association ;
- Piloter toute action procédant des décisions stratégiques des instances paritaires ;
- S'inscrire dans tout appel à projet relevant de son champ d'activité.

Les moyens mis en oeuvre :

L'association s'appuie sur ses organisations membres et sur des bénévoles, membres ou non de l'association. Elle dispose de bureau partagée.

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Autres informations

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rappel fait 2024 :

Fusion :
Le 21 juin 2024 lors de l'AG d'***Ambition Graphique*** il a été décidé d'accepter la fusion avec l'association ***IDEP***. Selon les modalités du traité de fusion, les salariés ont tous été repris par l'association. Une transaction est intervenue avant la fusion.
La comptabilité de l'***IDEP*** a été intégrée dès le 1er janvier de l'année.

Détails des contibutions financieres :
DIALOGUE SOCIAL : 370 818.95 €
FONDS DE DEVELOPPEMENT : 1 410 645.40 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INNOVATION : 3 226 666.72 €

ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NA

FONDS DEDIES

A la suite de la reprise de la comptabilité par Ambition Graphique de l'association IDEP, l'association a repris les fonds dédiés E-cographic et Dialogue social. Ces fonds répondent aux critères définissant les fonds dédiés. Par ailleurs, le fonds E-cographic, n'ayant plus d'objet, il a été repris.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les élus des instances statutaires d'***Ambition Graphique*** sont des personnes bénévoles ne percevant aucune rémunération d'***Ambition Graphique***. Au regard de la diversité des missions accomplies et en l'absence d'un système de dénombrement des personnes concernées et de leur temps passé au sein des instances statutaires, une évaluation quantitative ne peut être effectuée avec suffisamment de fiabilité.

En 2025, ***Ambition Graphique*** n'a pas de mise à disposition à titre gratuit par des entités extérieures et ne met pas à disposition de collaborateur à d'autres organismes liés.

AUTRES INFORMATIONS

1 - Engagements retraite : Non significatif

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 022 764** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 620 756** euros et un total **charges** de **5 655 744** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-1 034 988** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthode que constitue la première application au 1/01/2025 des dispositions ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et du règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023.

.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis selon les modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018) et à défaut de dispositions spécifiques prévues dans ce référentiel, les disposition du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et du règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023.

Changement de méthodes

L'association applique pour la 1ère fois aux comptes ouverts le 1/01/2025 les dispositions du réglement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et du règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023.

Les données comparatives (exercice 2024) présentées dans les comptes annuels restent présentées selon l'ancien référentiel comptable.

La direction estime qu'aucune disposition du nouveau règlement n'a d'impact significatif sur les comptes annuels.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Règles et méthodes comptables

L'entité n'est pas concerné par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires liés aux immobilisations financières.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Constructions 15 et 30 ans
- Agencement et aménagement des constructions 10 et 15 ans
- Installations techniques 5 et 15 ans
- Matériels et outillages industriels 5 et 10 ans
- Matériels et outillages 5 et 10 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Non applicable

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Règles et méthodes comptables

IS

L'assossation est soumise à l'impôt sur les sociétés sur les intérêts de livret au taux de 24 %. Cette année, le montant est de 30 179 € versus 42 231 € l'an dernier.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			18 887		18 887	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**18 887**		**18 887**	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			80 355			80 355
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 621		24 013		1 968	29 666
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 621**		**104 368**		**1 968**	**110 021**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EITRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 505		27 341		10 704	25 142
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**8 505**		**27 341**		**10 704**	**25 142**
	TOTAL	**16 126**		**150 597**		**31 559**	**135 163**

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres				19 073	19 073	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				**19 073**	**19 073**	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	5 ans	Linéaire		4 914		4 914
	Matériel de bureau, mobilier	3 à 5 a	Linéaire	1 423	17 876	1 968	17 331
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**1 423**	**22 790**	**1 968**	**22 245**
	TOTAL			**1 423**	**41 862**	**21 041**	**22 245**

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	25 142	25 142	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	3 600	3 600	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	167 006	167 006	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	4 031	4 031	
	Charges constatées d'avance	68 851	68 851	
	TOTAL DES CREANCES	**268 831**	**268 831**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	202	202		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	429 747	429 747		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	42 767	42 767		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 644	62 644		
	Impôts sur les bénéfices	42 231	42 231		
	Taxes sur la valeur ajoutée	600	600		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 248	4 248		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	3 141	3 141		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**585 580**	**585 580**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**68 851**
Selon détail		68 851	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**68 851**

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité		3 829 244			3 829 244
Autres réserves					
Report à nouveau	24 385	1 277 166	1 398 472		2 700 022
Excédent ou déficit de l'exercice	5 106 410	(5 106 410)		1 034 988	(1 034 988)
Situation nette	**5 130 794**		**1 398 472**	**1 034 988**	**5 494 278**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**5 130 794**		**1 398 472**	**1 034 988**	**5 494 278**

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2023		Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
				Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation								
Contributions financières d'autres org.								
Développement e-conographic	17 887	17 887					17 887	17 887
Dialogue social et revitalisation	194 038	165 686	348 753	377 105			165 686	
Ressources liées à la générosité du public								
TOTAL	**211 925**	**183 573**	**348 753**	**377 105**			**183 573**	**17 887**

Les fonds qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique "Reports en fonds dédiés" afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre les réalisations des dits projets. De même, les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "Utilisation des fonds dédiés". Ces fonds respectent la définition précisée par le règlement ANC n°2018-06 (projet défini qui ne se confond pas avec l'object social, charges identifiables)

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**144 953**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**202**
Agios à payer	*202*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**78 793**
FACTURES NON PARVENUES	*78 793*	
Dettes fiscales et sociales		**64 793**
Dettes provisionnées sur C.P.	*42 767*	
Charges sociales sur C.P.	*22 026*	
Autres dettes		**1 165**
FRAIS DES BENEVOLES	*1 165*	

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2024	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		
	Cadres et ingénieurs		11
	Autres catégories		
	TOTAL		**11**

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total								
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL								

Cabinet
Christophe PAYEN

AMBITION GRAPHIQUE

Association loi de 1901
68 boulevard Saint Marcel

75005 – PARIS

Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le
31 décembre 2024

CABINET CHRISTOPHE PAYEN : Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Paris Ile de France. Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles.
SARL AU CAPITAL DE 210 000 € - RCS NANTERRE B 441 974 151
135, rue Danton – Immeuble D2 – 92500 RUEIL MALMAISON
Tél 01 47 16 00 92 - Fax 01 47 49 68 88

SOMMAIRE

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels au 31 décembre 2024

Rapport spécial

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Cabinet
Christophe PAYEN

AMBITION GRAPHIQUE

Association loi de 1901
68 boulevard Saint Marcel

75005 – PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, du 10 mai 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ambition Graphique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe de l'annexe « FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE » rappelle les opérations de fusion avec l'association IDEP absorbée par AMBITION GRAGHIQUE. Il apporte également les précisions relatives aux opérations de reversement de fonds par l'OPCO EP.

- Le paragraphe de l''annexe « FONDS DEDIES » apporte les informations sur l'origine et l'affectation des sommes portées en FONDS DEDIÉS.

Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables ainsi appliqués et à apprécier le caractère significatif des informations mentionnées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Ambition Graphique.

VI. Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rueil-Malmaison, le 6 juin 2025.



Christophe PAYEN
Commissaire aux Comptes

Comptes annuels 2024

Association AMBITION GRAPHIQUE
68 bd Saint Marcel

75005 PARIS 05

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de **Association AMBITION GRAPHIQUE** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**7 022 764**	euros
Chiffre d'affaires :	**0**	euros
Résultat net comptable :	**-1 034 988**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris
Le 27/05/2025

Signature

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	110 021	22 245	87 776	6 198
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	25 142		25 142	8 505
	TOTAL (I)	**135 163**	**22 245**	**112 918**	**14 703**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	10 884		10 884	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 600		3 600	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	171 237		171 237	223 960
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	19 745		19 745	
	DISPONIBILITES	6 635 528		6 635 528	6 822 008
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	68 851		68 851	9 317
	TOTAL (II)	**6 909 845**		**6 909 845**	**7 055 285**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**7 045 009**	**22 245**	**7 022 764**	**7 069 988**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			25 142	8 505
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	3 829 244	
	Autres		
	Report à nouveau	2 700 022	24 385
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(1 034 988)**	**5 106 410**
	Total des fonds propres (situation nette)	**5 494 278**	**5 130 794**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	**5 494 278**	**5 130 794**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	183 573	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**183 573**	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	759 334	
	Total des provisions	**759 334**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	202	24
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 747	846 803
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	152 490	1 086 903
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 141	5 464
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**585 580**	**1 939 194**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**7 022 764**	**7 069 988**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 034 987,77)	5 106 409,52
(1) Dont à moins d'un an	585 580	1 939 194
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	202	24

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		812 781
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	51	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	4 057 997	5 528 263
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 620	
	Utilisations des fonds dédiés	377 105	
	Autres produits	21	7
	Total des produits d'exploitation	**4 444 795**	**6 341 052**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	2 747 185	1 077 479
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		565
	Salaires et traitements	1 005 459	106 473
	Charges sociales	368 174	48 655
	Dotation aux amortissements et dépréciations	769 043	1 423
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	348 753	
	Autres charges	374 509	47
	Total des charges d'exploitation	**5 613 123**	**1 234 642**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(1 168 328)**	**5 106 410**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(1 168 328)**	**5 106 410**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	175 961	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**175 961**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		**175 961**	
RESULTAT COURANT avant impôts		**(992 367)**	**5 106 410**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	85	
	Sur opérations en capital	305	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**390**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(390)**	
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	42 231	
	TOTAL DES PRODUITS	**4 620 756**	**6 341 052**
	TOTAL DES CHARGES	**5 655 744**	**1 234 642**
EXCEDENT ou DEFICIT		**(1 034 988)**	**5 106 410**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **7 022 764** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **4 620 756** euros
  - un total charges de **5 655 744** euros

  - dégage un résultat de **-1 034 988** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association AMBITION GRAPHIQUE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Informations Art. R431-1, règlt ANC n°2018-06

PRESENTATION

L'objet social de l'entité :

Ambition Graphique a pour objet de mettre à disposition de ses membres, de la branche et de toutes personnes morales intéressées, des études et recherches, de l'information produits/services, des rapports de diagnostics, des plans d'actions et toute action collective produite par l'association ou confiée par elle à des prestataires préalablement identifiés.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Ambition Graphique peut :
- Construire et animer un pôle de veille et d'études technologique, économique et social, des secteurs de l'imprimerie et de la communication graphique ;
- Piloter ou participer à toute étude et ou monographie sectorielle nationale ou territoriale pour aider à hiérarchiser des priorités entrant dans son champ de compétences et ce en étroite relation avec les CPR de l'OPCO et les délégations territoriales de la CPNEFPIIG ;
- Lancer et gérer toute action de bassin destinée à mailler les entreprises et outiller les TPE/PME pour développer une vision prospective de leur devenir ;
- Mettre en oeuvre toute action visant à accompagner au changement les entreprises de manière opérationnelle et ce pour faire face à la modification de leurs modèles économiques technologiques et organisationnels ;
- Assurer la valorisation de ces initiatives en éditant, diffusant, tous guides techniques, toutes études, toutes boites à outils s'inscrivant dans la mise oeuvre pratique de l'objet de l'association ;
- Organiser toute action événementielle se rapportant aux travaux et missions de l'association ;
- Piloter toute action procédant des décisions stratégiques des instances paritaires ;
- S'inscrire dans tout appel à projet relevant de son champ d'activité.

Les moyens mis en oeuvre :

L'association s'appuie sur ses organisations membres et sur des bénévoles, membres ou non de l'association. Elle dispose de bureau partagée.

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre 2

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fusion :
Le 21 juin 2024 lors de l'AG d'***Ambition Graphique*** il a été décidé d'accepter la fusion avec l'association ***IDEP***. Selon les modalités du traité de fusion, les salariés ont tous été repris par l'association. Une transaction est intervenue avant la fusion.
La comptabilité de l'***IDEP*** a été intégrée dès le 1er janvier de l'année.

Reversement de fonds par l'OPCO EP :
Par accord de branche au 30 octobre 2015 relatif à la formation et au développement des compétences, étendu par arrêté du 26 février 2016, la branche professionnelle des imprimeries de labeur et des industries graphiques (IDCC 184) a instauré une contribution conventionnelle mutualisée de 0.15 %.
Cette contribution dite "de services", collectée en son temps par AGEFOS PME (OPCA), puis par l'OPCO EP du fait de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018.

Par avenant du 16 mai 2023 à l'accord du 30 octobre 2015 relatif à la formation et au développement des compétences, la branche professionnelle a décider de la supprimer et de verser le reliquat des fonds collectés et non utilisés à ***Ambition Graphique***.

En conséquence de quoi :
- par décision du 24 octobre 2023, le CA ***d'Ambition Graphique*** a validé le transfert du reliquat de contributions conventionnelles dites "de services" en provenance des comptes de l'OPCO EP.
- par décision du 22 novembre 2023, le CA de l'OPCO EP a validé le transfert du reliquat de contributions conventionnelles dites "de services" à ***Ambition Graphique***.

L'OPCO EP a procédé au versement des fonds d'une valeur de 5.575M d'euros hors taxes sur présentation d'une facture en date du 23 décembre 2023.

Le solde de reversement est intervenu en septembre 2024 pour 993 737 €.

ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NA

FONDS DEDIES

Aucune constation de fonds dédié sur l'exercice 2024 suite au reversement par l'OPCO EP de la contribution dite "de service".
En effet, les fonds qui proviennent d'une collecte dont l'objectif annoncé se confond avec l'objet social ou ne présente pas des caractéristiques d'autonomie suffisantes, ne peuvent pas faire l'objet d'une imputation en fonds dédiés en fin d'exercice. Les fonds reçus ici n'ont pas fait l'objet d'une

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre 2

demande d'utilisation précise distincte de l'objet social.

A la suite de la reprise de la comptabilité par Ambition Graphique de l'association IDEP, l'association a repris les fonds dédiés E-cographic et Dialogue social. Ces fonds répondent aux critères définissant les fonds dédiés. Par ailleurs, le fonds E-cographic, n'ayant plus d'objet, est en attente d'une décision de l'Assemblée Générale pour être repris.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les élus des instances statutaires d'***Ambition Graphique*** sont des personnes bénévoles ne percevant aucune rémunération d'***Ambition Graphique***. Au regard de la diversité des missions accomplies et en l'absence d'un système de dénombrement des personnes concernées et de leur temps passé au sein des instances statutaires, une évaluation quantitative ne peut être effectuée avec suffisamment de fiabilité.

En 2024, ***Ambition Graphique*** n'a pas de mise à disposition à titre gratuit par des entités extérieures et ne met pas à disposition de collaborateur à d'autres organismes liés.

AUTRES INFORMATIONS

1 - Engagements retraite : Non significatif

3 - Rémunération des trois principaux cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association (article 20 Loi 2006-586 du 23 mai 2006) : Néant

4 - Honoraires du commissaire aux comptes : 5 500 €

5 - Bénévolat : Néant

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 022 764** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 620 756** euros et un total **charges** de **5 655 744** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-1 034 988** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

L'entité n'est pas concerné par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires liés aux immobilisations financières.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

▪ Constructions	15 et 30 ans
▪ Agencement et aménagement des constructions	10 et 15 ans
▪ Installations techniques	5 et 15 ans
▪ Matériels et outillages industriels	5 et 10 ans
▪ Matériels et outillages	5 et 10 ans

Règles et méthodes comptables

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Non applicable

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			18 887		18 887	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**18 887**		**18 887**	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			80 355			80 355
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 621		24 013		1 968	29 666
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 621**		**104 368**		**1 968**	**110 021**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 505		27 341		10 704	25 142
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**8 505**		**27 341**		**10 704**	**25 142**
	TOTAL	**16 126**		**150 597**		**31 559**	**135 163**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres		19 073	19 073	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		**19 073**	**19 073**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		4 914		4 914
	Matériel de bureau, mobilier	1 423	17 876	1 968	17 331
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 423**	**22 790**	**1 968**	**22 245**
	TOTAL	**1 423**	**41 862**	**21 041**	**22 245**

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	25 142	25 142	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	3 600	3 600	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	167 006	167 006	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	4 031	4 031	
	Charges constatées d'avance	68 851	68 851	
	TOTAL DES CREANCES	**268 831**	**268 831**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	202	202		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	429 747	429 747		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	42 767	42 767		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 644	62 644		
	Impôts sur les bénéfices	42 231	42 231		
	Taxes sur la valeur ajoutée	600	600		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 248	4 248		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	3 141	3 141		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**585 580**	**585 580**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**68 851**
Selon détail		68 851	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**68 851**

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité		3 829 244			3 829 244
Autres réserves					
Report à nouveau	24 385	1 277 166	1 398 472		2 700 022
Excédent ou déficit de l'exercice	5 106 410	(5 106 410)		1 034 988	(1 034 988)
Situation nette	**5 130 794**		**1 398 472**	**1 034 988**	**5 494 278**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**5 130 794**		**1 398 472**	**1 034 988**	**5 494 278**

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Développement e-conographic	17 887					17 887	17 887
Dialogue social et revitalisation	194 038	348 753	377 105			165 686	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**211 925**	**348 753**	**377 105**			**183 573**	**17 887**

Les fonds qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique "Reports en fonds dédiés" afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre les réalisations des dits projets. De même, les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "Utilisation des fonds dédiés". Ces fonds respectent la définition précisée par le règlement ANC n°2018-06 (projet défini qui ne se confond pas avec l'object social, charges identifiables)

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**144 953**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**202**
Agios à payer	*202*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**78 793**
FACTURES NON PARVENUES	*78 793*	
Dettes fiscales et sociales		**64 793**
Dettes provisionnées sur C.P.	*42 767*	
Charges sociales sur C.P.	*22 026*	
Autres dettes		**1 165**
FRAIS DES BENEVOLES	*1 165*	

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		11
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		**11**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Cabinet
Christophe PAYEN

AMBITION GRAPHIQUE
Association loi de 1901
68 boulevard Saint Marcel

75005 – PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions relevées sur les exercices précédents concernaient l'IDEP, association qui a été absorbée par AMBITION GRAPHIQUE et sont donc maintenant intégrées dans cette dernière.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Rueil-Malmaison, le 6 juin 2025

Christophe PAYEN
Commissaires aux comptes